

POSTULAT

Vers une politique sociale des Seniors de Pully

Nous savons que le vieillissement de la population doit être considéré comme une évolution majeure de notre société. Contrairement à d'autres phénomènes comme la migration ou la globalisation qui font régulièrement la « une » de la presse, le vieillissement reste souvent sous-estimé, sa croissance reste cachée. En résultat, le vieillissement n'est évidemment pas très « sexy » pour les politiques.

Le vieillissement aura un impact indéniable sur la société, se fera sentir sur le plan économique (diminution de la productivité et force innovatrice) et aussi sur notre environnement social.

A Pully nous avons « 1 être humain » sur 5 qui a plus de 65 ans, l'âge de la retraite officielle. Nous sommes dans le peloton de tête des communes vaudoises concernant les personnes âgées.

En 2007 le Conseil Fédéral a publié une stratégie en matière de politique de la vieillesse en donnant suite au postulat Leutenegger Oberholzer du 3 octobre 2003. Ce postulat demande au Conseil fédéral de poser les bases d'une politique fédérale, cantonale et communale en faveur des personnes âgées qui doit être de première importance.

Je cite : » Le Conseil fédéral estime que le débat politique ne doit pas porter uniquement sur la sécurité matérielle des personnes âgées et sur les assurances sociales, mais également inclure le facteur vieillesse dans de nombreux domaines : tels que les transports, l'aménagement du territoire, le logement, la sécurité, favoriser l'autodétermination etc... »

Que pouvons-nous faire à l'échelon communal ?

- Développer, aménager des quartiers solidaires
- Développer un principe qui encourage la population, les associations et les professionnels à identifier les besoins des Seniors
- Promouvoir les différents besoins et attentes en matière de logement
- Promouvoir l'accès à l'information sur l'offre de prestations
- Promouvoir une politique dite « participative » en identifiant les ressources, les potentiels des Seniors afin de les intégrer à la foi comme prestataires et consommateurs de services dans la vie communale.
- Promouvoir la qualité de vie par des activités conviviales et stimulantes
- Favoriser le dialogue entre les différents groupes d'âges (retraités, jeunes citoyens, migrants, familles, personnes seules
- Etre à l'écoute des besoins et attentes des Seniors de Pully

Faisons preuve d'imagination et d'innovation pour les aînés et futurs aînés de Pully. Les Seniors sont des citoyens à part entière, souvent visionnaires, qui

transmettent des valeurs aux jeunes générations et qui prennent des responsabilités et décisions pour les générations à venir. Ils ont droit à un agenda politique qui les respecte, soutient et intègre comme citoyens à part entière.

J'aimerais rappeler la phrase suivante du Préavis No 21-2005 « Mise en œuvre d'un processus d'Agenda 21 » Un vieillissement de la population se fait sentir, impliquant des demandes spécifiques auxquelles la commune devra répondre. Je termine par cette phrase : Pourquoi ne pas intégrer le « Reflexe Seniors » dans tous les projets futurs.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, en vertu de l'article 66 du règlement de notre Conseil, j'invite la Municipalité d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de faire une proposition dans ce domaine particulier et de dresser un rapport. Je vous remercie pour votre attention.

Nicole Panizzon Conseillère Communal